

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2019-07-185

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2019

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 juin 2019;

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Il y a toujours un trou sur le parcours de la piste cyclable, pourrait-il être réparé bientôt ?
- Toujours sur la piste cyclable, il faudrait couper les branches qui encombrent le parcours.
- Quelle est la réglementation concernant les fossés sur la route 221 ?

4. ADMINISTRATION, FINANCES

2019-07-186

COMPTES FOURNISSEURS PAYÉS AU 30 JUIN 2019

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

À l'unanimité, par les membres du conseil présents, d'approuver les comptes payés au 30 juin 2019 tels que déposés ;

DÉPARTEMENT	MONTANT
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2 610.36 \$
VOIRIE MUNICIPALE	992,00 \$
FÉDÉRATION DES LOSIRS	4 707.00 \$
TRAITEMENT DES EAUX	11 031.91 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	127 988.00 \$
PARCS	4 119.94 \$
REDEVANCE CARRIÈRE REMB.	27 521.12 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	22 661.12 \$
ÉLECTRICITÉ	17 236.49 \$
TÉLÉPHONIE	1 302.87 \$
TOTAL :	220 170.81 \$
RÉMUNÉRATION :	53 530.59 \$
GRAND TOTAL :	273 701.40 \$

ADOPTÉE

2019-07-187

COMPTES À PAYER AU 30 JUIN 2019

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

à l'unanimité, par les membres du conseil présents, d'approuver les comptes à payer au 30 juin 2019, tels que déposés ;

DÉPARTEMENT	MONTANT
CONSEIL	166,71 \$
ADMINISTRATION	5 792,22 \$
HÔTEL DE VILLE	1 104,43 \$
SERVICE INCENDIE	3 566,39 \$
SERVICE DE FOURRIÈRE	419,33 \$
VOIRIE MUNICIPALE	18 711,15 \$
URBANISME	69,11 \$
USINE DE FILTRATION	4 575,52 \$
AQUEDUC	87,50 \$
TRAITEMENT DES EAUX USÉES	192,01 \$
CENTRE LÉODORE-RYAN	2 393,90 \$
CHALET DES LOISIRS	1 012,53 \$
SÉCURITÉ	
CIVILE/INNONDATION	292,45 \$
HORTICULTURE	67,60 \$
BIBLIOTHÈQUE ET MUSÉE	1 036,60 \$
PARCS	265,31 \$
IMMOBILISATION	17 217,51 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER AU 30 JUIN 2019 :	56 970,27 \$

ADOPTÉE

DÉPÔT/État des activités financières aux fins fiscales juin 2019

2019-07-188

PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

ATTENDU QUE conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec, le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lacolle apporte une correction au règlement numéro 2019-0184 de la Municipalité de Lacolle, puisqu'une erreur apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise.

La correction est la suivante :

À l'article 3 du règlement, il est inscrit :

«ARTICLE 3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 211 700,00 \$ sur une période de 10 ans.»

Or, on devrait lire :

« L'article 3 du règlement numéro 2019-0184 est remplacé par le suivant :»

«*ARTICLE 3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 219 800,00 \$ sur une période de 10 ans.*»

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

QUE l'article 3 du règlement numéro 2019 -0184 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 219 800.00 \$ soit corrigé.

ADOPTÉE

2019-07-189

DÉCLARATION OU DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES – RECYC-QUÉBEC

ATTENDU QUE RECYC-QUÉBEC doit s'assurer que les bonnes entités répondent au portail lors de la déclaration de données ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lacolle délègue ses compétences pour la transmission des compensations pour la collecte sélective des matières recyclables à Compo-Haut-Richelieu.

ADOPTÉE

2019-07-190

LÉGION ROYALE CANADIENNE FILIALE 11 – LETTRE D'APPUI

ATTENDU QUE la Légion royale canadienne filiale 11 district de Lacolle, a déposé un projet d'immobilisation dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés ;

ATTENDU QUE l'organisme existe depuis 1926 ;

ATTENDU QUE celui-ci répond à un besoin d'épanouissement autant pour les aînés que la jeunesse soit par différents services offerts à la communauté ;

ATTENDU QUE la Légion royale canadienne filiale 11 offre à tous ses membres, mais plus particulièrement à ses aînés, un lieu de rencontre, l'occasion de participer à divers jeux de société, etc. ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

QUE ce conseil appuie la Légion royale canadienne filiale 11 dans ses démarches dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons.

ADOPTÉE

2019-07-191

DOCUMENTS À DÉTRUIRE

ATTENDU QUE l'archiviste Marjorie Charbonneau a complété la mise à jour des documents à archiver. Le nombre de boîtes à détruire est environ 16 à 19 boîtes. Madame Charbonneau suggère de faire appel à une firme externe de déchiquetage.

ATTENDU QUE les prix soumis sont les suivants :

Bye Bye Paperasse : 176,40 \$ + taxes applicables
Shred-it: 186,75 \$ + taxes applicables
Déchi-Tech Mobile : 168,00 \$ + taxes applicables
Docu-Dépôt Inc. : 120,00 \$ + taxes applicables

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité octroie le contrat pour l'élimination des documents à l'entreprise Docu-Dépôt Inc. pour un montant de cent vingt dollars (120,00 \$) plus taxes applicables.

ADOPTÉE

2019-07-192

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION CULTURE MONTÉRÉGIE 2019-2020

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

QUE ce conseil accepte de renouveler l'adhésion 2019-2020 à Culture Montérégie au montant de cent vingt dollars (120,00 \$) taxes incluses et en autorise le déboursé.

ADOPTÉE

2019-07-193

REPORT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL D'AOÛT 2019

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

QUE la séance ordinaire du mois d'août 2019 soit reportée au mardi 20 août 2019.

ADOPTÉE

2019-07-194

APPEL D'OFFRES LOT 4 939 146 - OFFRE D'ACHAT REÇUE

ATTENDU QUE la Municipalité de Lacolle a rédigé un appel d'offres concernant la vente d'un immeuble vacant situé sur le rang de la Barbotte, à Lacolle ;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions le vendredi 5 juillet 2019 a donné le résultat suivant :

- Monsieur Michael Clarke 5 500.00 \$ plus taxes applicables

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte de vendre à monsieur Michael Clarke, pour la somme de cinq mille cinq cents dollars (5 500,00 \$) ;

QUE l'offrant-acheteur deviendra propriétaire et prendra possession de l'immeuble vacant lors de la signature de l'acte de vente devant notaire ;

QUE le maire, monsieur Jacques Lemaistre-Caron et le directeur général - secrétaire-trésorier, monsieur Jean-Pierre Cayer soient autorisés à signer l'acte de vente et tout document nécessaire à la finalisation de la transaction.

ADOPTÉE

2019-07-195

APPEL D'OFFRES LOT 4 938 348 – OFFRE D'ACHAT REÇUE

ATTENDU QUE la Municipalité de Lacolle a rédigé un appel d'offres concernant la vente d'un immeuble vacant situé sur la rue Parc Industriel, à Lacolle ;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions le vendredi 5 juillet 2019 a donné le résultat suivant :

- Serge Choquette (Mékanic SC) 33 100.00 \$ plus taxes applicables

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte de vendre à monsieur Serge Choquette de l'entreprise Mékanic SC, pour la somme de trente-trois mille cent dollars (33 100,00 \$) ;

QUE l'offrant-acheteur deviendra propriétaire et prendra possession de l'immeuble vacant lors de la signature de l'acte de vente devant notaire ;

QUE le maire, monsieur Jacques Lemaistre-Caron et le directeur général - secrétaire-trésorier, monsieur Jean-Pierre Cayer soient autorisés à signer l'acte de vente et tout document nécessaire à la finalisation de la transaction.

ADOPTÉE

2019-07-196

POLITIQUE DE GESTION DES MOYENS ET ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

ATTENDU QUE la Municipalité de Lacolle désire, et ce, conformément à la Loi sur la santé et sécurité du travail, mettre en application les obligations associées à l'utilisation des moyens et équipements de protection individuels ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Lacolle adopte la politique de gestion des moyens et équipements de protection individuelle ;

QUE cette politique s'applique à tout employé, syndiqué ou non syndiqué, au personnel-cadre et aux membres du conseil municipal, homme ou femme, sans exception, peu importe le lieu physique où ils sont appelés à travailler ;

QUE cette politique soit transmise à tout le personnel de la Municipalité de Lacolle.

ADOPTÉE

5. RESSOURCES HUMAINES

2019-07-197

EMBAUCHE – ÉTUDIANT HALTE CYCLISTE

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

QUE ce conseil autorise l'embauche de l'étudiant suivant :

- Mya Bombardier à titre de guide touristique pour la saison estivale 2019, pour une période de huit (8) semaines à 35 heures semaine et ce suivant les conditions prévues à la convention collective de travail en vigueur.

ADOPTÉE

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)

2019-07-198

RÉSERVATION D'HÉBERGEMENT/COLLOQUE DE LA SÉCURITÉ CIVILE 2019 QUI SE TIENDRA LES 1^{ER} ET 2 OCTOBRE À QUÉBEC

ATTENDU QUE le directeur du service incendie, monsieur Philippe Patenaude ainsi que le directeur général, monsieur Jean-Pierre Cayer, participent au colloque sur la sécurité civile 2019, les 1^{er} et 2 octobre prochains, au Centre des congrès de Québec, résolution 2019-05-137 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

QUE ce conseil autorise le déboursé relatif aux frais d'hébergement de deux chambres d'une durée de deux nuits au Hilton de Québec, au tarif préférentiel de cent soixante- dix-neuf dollars (179,00 \$) plus taxes applicables, par nuit.

ADOPTÉE

7. TRAVAUX PUBLICS/VOIRIE

DÉPÔT/rapport mensuel d'activité de juin 2019

2019-07-199

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE/RADAR PÉDAGOGIQUE

ATTENDU QUE la Municipalité de Lacolle recevra une aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale au montant de seize mille sept cent soixante-dix dollars (16 770.00 \$) ;

ATTENDU QUE la Municipalité a entrepris des démarches auprès de trois (3) entreprises pour l'obtention de soumissions comparables :

Signal : 4 815.00 \$ plus taxes applicables
Kalitec : 5 180.00 \$ plus taxes applicables
Trafic Innovation : 5 949.00 \$ plus taxes applicables

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

QUE ce conseil octroie le contrat pour l'achat de trois (3) afficheurs de vitesse à l'entreprise Trafic Innovation pour un montant de cinq mille neuf cent quarante-neuf dollars (5 949.00 \$) plus taxes applicables, par unité.

ADOPTÉE

8. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun sujet n'est discuté.

9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

DÉPÔT/rapport mensuel d'activité de juin 2019

2019-07-200

AVIS DE MOTION/RÈGLEMENT 2008-0085-36 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2008 -0085 INTITULÉ « ZONAGE »

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Patrice Deneault, qu'à une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire du conseil soit adopté, avec dispense de lecture, le projet de règlement 2008-0085-36 modifiant le règlement 2008 -0085 intitulé « zonage » visant à changer la zone 419 pour inclure tous les usages manufacturiers ainsi que la classe 21 (dépôt d'entrepreneurs) aux usages spécifiquement autorisés.

ADOPTÉE

2019-07-201

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2008-0085-36 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2008 — 0085 INTITULÉ « ZONAGE » VISANT À CHANGER LA ZONE 419 POUR INCLURE TOUS LES USAGES MANUFACTURIERS AINSI QUE LA CLASSE 21 (DÉPÔT D'ENTREPRENEURS) DES USAGES SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉS.

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 9 juillet 2019 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

QUE ce conseil adopte le second projet de règlement 2008-0085-36 modifiant le règlement 2008 — 0085 intitulé « zonage » visant à changer la zone 419 pour inclure tous les usages manufacturiers ainsi que la classe 21 (dépôt d'entrepreneurs) aux usages spécifiquement autorisés.

ADOPTÉE

2019-07-202

REMERCIEMENT AU CLUB 4-H DU QUÉBEC

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lacolle transmette ses remerciements au Club 4-H du Québec pour les plants d'arbres offerts gratuitement et qui ont pu être distribués aux citoyens.

ADOPTÉE

2019-07-203

CCU2019-0036/DÉROGATION MINEURE

ATTENDU QUE le règlement de zonage 2008 -0085 (1-34) zone numéro 111-1 exige qu'un bâtiment principal doit respecter un taux minimum d'implantation au sol de 10 % ;

ATTENDU QUE le terrain de la rue Picard, à une superficie de 1 206 m²;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et autorise la dérogation mineure, afin de permettre un taux d'implantation de 7,83 %, avec inscription sur la demande que les travaux respectent la demande de permis.

ADOPTÉE

10. **LOISIRS**
Aucun sujet n'est discuté.

11. CORRESPONDANCE

DÉPÔT/MMQ importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie

2019-07-204

LETTRE DE REMERCIEMENT- FÊTE NATIONALE 2019

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Lacolle transmette ses remerciements aux organismes qui ont organisé en partenariat la Fête nationale 2019 de Lacolle ;

ADOPTÉE

2019-07-205

LETTRE DE REMERCIEMENT – FÊTE DU CANADA 2019

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Lacolle transmette ses remerciements aux organismes qui ont organisé en partenariat la Fête du Canada 2019 de Lacolle ;

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Le point 11.1- est-ce qu'il y a un lien avec la mise en commun des casernes de pompiers ?
- Pouvons-nous vérifier, je crois que le camion d'ordure a une fuite d'huile ?
- Est-ce que les lignes jaunes de traverse piétonnière seront refaites ?

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 56, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président du conseil déclare l'assemblée levée.

ADOPTÉ CE 20 août 2019

Jacques Lemaistre-Caron
Maire

Jean-Pierre Cayer
Directeur général/secrétaire-trésorier